



UN FESTIVAL POUR LES JEUNES ET LES ENFANTS

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 4

ALBA AU JARDIN

P. 4

CONCERT BEETHOVEN

P. 6

ACTION RADON

P. 7

GROUPE CQFD

P. 8

8ÈME GENAPPE PERD LA BOULE

P. 10

BUDGET PARTICIPATIF

P. 12





LE MOT DU BOURGMESTRE

Où s'arrêtera l'augmentation des coûts de l'énergie ? Comment faire face à nos factures et à celles qui vont encore arriver ? Nous nous posons tous la question et personne n'a la réponse.

A la Ville, nous sommes confrontés aux mêmes interrogations. Nous devons prévoir dans notre budget 2023 de sérieuses augmentations de nos coûts de fonctionnement, comme nous n'en avons jamais connu auparavant.

Pour diminuer la facture énergétique cette année-ci, Orès, gestionnaire du réseau d'électricité, a proposé aux communes wallonnes d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5h00, du 1er novembre au 31 mars. Nous avons accepté cette proposition qui nous permettrait d'économiser 86.000 €.

Comme nous sommes raccordés à une cabine électrique partagée avec les communes voisines de Lasnes, Court-St-Etienne et Ottignies, nous attendons de connaître la position de ces communes pour confirmer cette interruption de l'éclairage public aux heures creuses de la nuit. Bien sûr, la zone de police est informée de cette décision de manière à garder une attention à la sécurité de tous.

Nous allons également diminuer l'éclairage des fêtes de fin d'année de manière à supprimer certains coûts de location et pose, même si nous maintiendrons un éclairage dans le centre-ville de Genappe pour garder une atmosphère de fête et un soutien à nos commerçants locaux dans la période d'achat des fêtes de fin d'année.

Economies d'énergie encore, grâce au placement en 2022 de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'hôtel de ville, du bureau de police, de la salle polyvalente et du complexe sportif. D'autres bâtiments communaux suivront en 2023 et 2024. Vous êtes également nombreux à vous équiper de panneaux photovoltaïques. A ce jour, ce sont quelques 44 primes à l'installation de panneaux photovoltaïques qui ont déjà été attribuées.

En matière de chauffage, nous venons de démarrer un marché public pour installer un ambitieux projet de réseau de chaleur pour tous les bâtiments du site de l'Espace 2000. La chaudière unique sera alimentée par des plaquettes de bois, ce qui permettra une économie par rapport au gaz que nous utilisons actuellement ainsi qu'un gain non négligeable en émission de CO2. A suivre dans les prochains mois.

Pour nous tous aussi, dans nos ménages, cette question des économies d'énergie et de réduction des émissions de CO2 est cruciale. Voilà pourquoi la 3ème édition du budget participatif est dédiée à cette thématique. Le budget participatif 2023 « action bas carbone » est lancé ! Nous attendons des projets originaux, citoyens, ambitieux pour converger vers cet objectif de diminution de l'empreinte carbone sur notre territoire. Si vous voulez déposer un projet ou si vous voulez participer à la sélection des projets qui seront retenus et recevront un soutien financier de la Ville, rendez-vous en dernière page de ce journal pour y trouver toutes les informations nécessaires et le lien vers les formulaires d'inscription.

Gérard Couronné
Bourgmestre



PATRIOTISME

COMMÉMORATIONS

L'Armistice 11/11/22

La cérémonie commémorative en l'honneur des combattants tombés pendant les deux guerres mondiales se déroule ce 11 novembre 2022

À partir de 10h.

10h00 : Messe commémorative en l'église de Saint-Géry à Vieux-Genappe

11h00 : Cortège vers l'Hôtel de Ville et dépôt de fleurs au monument des victimes de guerre

Suivi d'allocutions de Monsieur le Bourgmestre et d'un membre de la F.N.C.

11h45 : Vin d'honneur offert par les autorités communales en la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville

Un armistice est une convention signée par plusieurs gouvernements mettant fin à des hostilités entre armées en temps de guerre. C'est le jour qui marque

officiellement la fin d'un conflit.

Cette convention signée le 11 novembre pour une durée de 36 jours, sera ensuite plusieurs fois reconduite. Il a permis d'arrêter les combats en attendant la signature du traité de Versailles, traité de paix mettant définitivement fin à la Première Guerre mondiale le 28 juin 1919

Aujourd'hui, le jour du Souvenir est, l'occasion de commémorer le sacrifice des millions de combattants tombés au combat dans le monde.

Fête du roi 15/11/22

Un te deum sera chanté en l'église Saint Jean de Genappe à 11h

Depuis 1866, on célèbre la Fête du Roi le 15 novembre, Il s'agit une fête fondée sur les patronymes de Léopold (dans le calendrier germanique) et d'Albert (calendrier général).



E-GUICHET

UTILISEZ NOTRE E-GUICHET ET DÉCOUVREZ LA LISTE DES DÉMARCHES POSSIBLES SUR [HTTPS://GENAPPE.GUICHET-CITOYEN.BE/DEMARCHES/](https://genappe.guichet-citoyen.be/demarches/)

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (Offert - 120 pers.) - Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

Pattyn
Garage-GENAPPE



RUE DERNIER PATARD,5 - 1470 Genappe

Tél. 067 77 28 71

info@garage-pattyn.be

www.pattyn-automobiles.be



AFFAIRES GÉNÉRALES

CIMETIÈRE DE LOUPOIGNE

Réaménagement et extension de l'aire de dispersion des cendres.

A l'approche de la Toussaint, nous avons réaménagé l'aire de

dispersion des cendres au cimetière de Loupoigne.

Cette extension de la pelouse existante a été réalisée dans le respect des défunts, aucune modification ne touchant l'aire

déjà en place.

A présent, les cendres seront dispersées au centre du cercle, sur des galets, afin qu'elles ne se dispersent pas au vent.



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 04/10/2022

Affaires générales :

- Prise d'acte concernant le rapport d'activité de "La Maison de l'Emploi" pour l'année 2021

Secrétariat communal :

- Accord sur la Motion relative aux impacts financiers dus à la gestion, à la traçabilité et à l'assainissement des terres, du point de vue des difficultés financières qu'engendrent la mise en application des obligations légales liées à l'assainissement des terres excavées et la nécessaire diminution du nombre de chantiers qui pourront ainsi être réalisés ; de la révision à la hausse des enveloppes budgétaires notamment dans le cadre du Fonds régional, ainsi qu'une normalisation des prix dans tous les centres. Cette motion signée par plusieurs communes sera envoyée à l'U.V.C.W., à l'ensemble des communes de Wallonie ainsi qu'au Gouvernement wallon.

Finances :

- Le budget 2023 de la fabrique d'église de Bousval est équilibré. Puisque les dépenses prévues s'élèvent à 56.645 € et que les recettes prévues s'élèvent à 56.645 €. La part communale de 2022 était de 19.903 €. La part communale de 2023 sera de 20.300 €. L'augmentation de la part est donc de 2%.
- Approbation du budget 2023 de la fabrique d'église de Loupoigne. Le budget présente des dépenses et des recettes pour 25.556,20 €. Il est donc équilibré. La part communale de 2023 s'élèvera à 19.551€. La part communale de 2022 était de 19.167€. L'augmentation de la part est donc de 2%.

Travaux :

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'achat d'une nouvelle camionnette équipée d'un plateau élévateur pour l'équipe Festivités du Service des Travaux. Le montant estimé s'élève à 60.000 € TTC
- Approbation des conditions et du mode de passation du marché de services pour la désignation d'un auteur de projet en vue de la réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations par ruissellement. Le montant estimé s'élève à 88.935 TTC
- Approbation des conditions et du mode de passation un marché de mise en place d'un réseau de chaleur biomasse sur l'Espace 2000. Le montant estimé s'élève 845.199 € TTC L'investissement sera en partie financé par un subside UREBA.

Energie :

- Accord sur la tarification du repas cabaret organisé par la commission seniors : 18 € par perAdhésion à la Convention d'organisation d'un achat groupé afin de participer au marché de l'IPFBW afin de terminer l'établissement des certificats énergétiques des bâtiments publics pour les écoles.

Introduisez votre demande
de permis de conduire provisoire
en ligne.



Pour plus d'informations, visitez notre site web :
<https://mobilit.belgium.be>

Ou scannez ce QR code :



L'application **BelDrive** sera disponible à partir de **mi-octobre 2022**.



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
MOBILITÉ ET TRANSPORTS



www.mobilit.belgium.be





LE 38 CARREFOUR CULTUREL

FÊTE DES DROITS DE L'ENFANT ET DES JEUNES

UN FESTIVAL POUR LES JEUNES ET LES ENFANTS

Comme chaque année en novembre, le festival « En avant » est de retour avec un objectif : se faire plaisir et s'amuser en découvrant les droits de l'enfant ! Cette année, le festival est organisé en deux moments bien distincts : le samedi 12 novembre matin pour les petits (de 2,5 à 6 ans) et le dimanche 27 novembre après-midi pour les plus grands (dès 7 ans).

Matinée pour les tout petits

Samedi 12 novembre

De 9h à 10h :

Séance de yoga pour les 3 > 6 ans.

De 10h à 11h :

Spectacle « ALBA » du Théâtre de la Guimbarde pour les enfants dès 2 ans et demi, accompagnés d'un parent (un seul). Durée : 35 minutes. Pour les détails du spectacle, voir article ci-contre ! De 11h à 11h30 :

Lecture d'histoires à l'aide d'un Kamishibai (petit théâtre d'images d'origine japonaise) pour les 2,5 > 6 ans.

De 12h à 12h30 :

Apéro papote autour de la lecture à haute voix : un atelier pour les parents afin de les outiller dans vos pratiques d'éveil à la lecture.

L'atelier soulèvera trois questions : pourquoi lire des histoires, quels livres choisir et enfin, comment partager un moment de lecture ? Pendant la séance, les enfants pourront se divertir dans un espace jeux adaptés.

Attention, toutes les activités de cette matinée sont accessibles sur réservation, uniquement, via le site www.le38.be, rubrique agenda.

Elle se dérouleront à l'Espace 2000, du côté de la Bibliothèque de Genappe et de l'AMO Tempo. Les lieux précis vous seront communiqués lors de votre réservation en ligne.

Pour ceux et celles qui le souhaitent, en version « Hors les murs », la Compagnie de l'Horloge en Pièces proposera en avant-première le spectacle « Anoushka au Pays des Cauchemars », au Monty lors du week-end des 12 et 13 novembre. Infos sur leur site Internet.

Après-midi autour des jeux vidéo au 38

Dimanche 27 novembre

Pas de réservations. Accès libre !

De 14h à 18h

Tournoi

Cette année, nous avons envie de nous emparer des jeux vidéo pour en faire des outils pédagogiques créatifs et innovants. En amont du festival, des enfants et jeunes de Genappe ont créé deux jeux vidéo : un jeu parlant des droits de l'enfant, ainsi qu'une borne d'arcade. Fin novembre, nous vous donnons rendez-vous au 38 pour inaugurer ces créations électroniques. Dans cet espace, des anciennes consoles de jeux vidéo seront également mises à disposition pendant tout l'après-midi.

Autres activités

De 14h à 18h :

Atelier « fabrication de doudous » dans le cadre de l'Opération « Boîtes à KDO »

Un atelier de fabrication de doudous sera proposé. Il permettra

à tous ceux qui le souhaitent de mettre leur créativité au service d'un cadeau à offrir à un enfant placé en institution. Opération organisée en collaboration avec Laïcité Brabant wallon dans le cadre des Boîtes à KDO.

De 14h à 18h :

Atelier « Fabrication de badges » C'est quoi les droits de l'enfant ? Comment les découvrir et se les approprier ? Un atelier pour les plus jeunes pour plonger dans une matière essentielle mais parfois compliquée. Choisis un droit, approprie-le-toi et fabrique ton badge !

Et plus encore

Photomaton : Immortalise la journée et repars avec ton portrait !

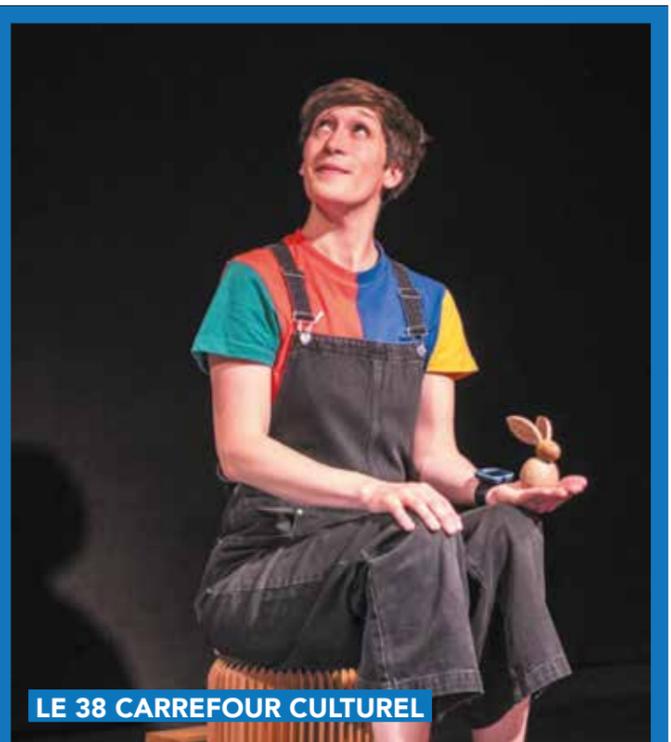
Atelier « paillettes » : en tatouage ou en maquillage, la paillette sera partout ! Pour mettre du pétillant dans sa vie !

Coloriage géant sur les droits de l'enfant

Des petites choses à manger et à boire

Expo sur les murs du 38 par les enfants et ados des ateliers du mercredi de Mélanie Mertens

Un événement organisé par le 38, Carrefour culturel, en partenariat avec la Bibliothèque de Genappe, l'AMO Tempo, la Compagnie de l'Horloge en pièces, le Théâtre de la Guimbarde, ART BASICS for CHILDREN, Laïcité Brabant wallon, Action Média Jeunes, la Team Harpies, Badje asbl et financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



LE 38 CARREFOUR CULTUREL

ALBA, UN SPECTACLE GRATUIT DÈS 2 ANS ET DEMI

Dans le cadre du Festival « En avant » (voir article ci-contre), le 38 vous invite à découvrir « Alba », un court spectacle destiné aux enfants dès 2 ans et demi. Pour le confort de tous, nous demandons que les kids soient accompagnés d'un parent (un seul).

d'automne, c'est décidé, la petite lapine part à la découverte du jardin sauvage. De multiples rencontres enchantent son chemin. Rencontres qui la transformeront et l'aideront à grandir !

Informations :

« Alba » du Théâtre de la Guimbarde

Samedi 12 novembre à la Bibliothèque de Genappe Séances à 10h et 11h (durée : 35 minutes)

Réservation indispensable sur www.le38.be, rubrique agenda. Dans le cadre du Festival « En avant »

L'histoire

Une journée d'automne pas comme les autres... Ce matin, Alba s'est réveillée différente... Elle se sent enfin grande et prête à découvrir le monde. Alba a de nombreuses fois imaginé ce moment. Mais ce matin



LE 38 CARREFOUR CULTUREL

SOIRÉE SLAM AU 38

En novembre 2021, la scène slam organisée au 38 avait dévoilé des textes forts et puissants... Séduits par le résultat, nous avons décidé de réitérer l'expérience !

de création de slam A 20h : Début de la scène slam, ouverte à tous

Une belle occasion pour le public de découvrir ce que jeunes et moins jeunes ont à dire, à revendiquer et à partager. Si la discipline vous intéresse, dès 17 heures, nous vous invitons au 38 afin de participer au processus de création d'un slam, encadré par un professionnel. Vous pourrez ensuite présenter votre création au public.

Bar ouvert toute la soirée (Promo spéciale = 1 texte lu = 1 verre offert !)

Si vous souhaitez monter sur scène, envoyez un mail à cecile@le38.be ou faites-le nous savoir le jour même. Pour rappel, un slam est un texte personnel, sans musique, trois minutes au maximum.

Informations :

Soirée slam

Jeudi 1er décembre 2022

À 20h au 38, Carrefour culturel. Gratuit.

Programme

De 17h à 19h : Atelier collectif



LE 38 CARREFOUR CULTUREL

COURTS-MÉTRAGES D'ANIMATION ET UN PETIT-DÉJEUNER DE NOËL

Se faire des nouveaux copains, prendre le temps de rêver et s'évader dans des mondes réconfortants

À l'approche des fêtes, "Anima", le Festival international du film d'animation de Bruxelles, fera un détour par Genappe.

De quoi partager un moment en famille et découvrir cette série

de courts métrages, un condensé des meilleurs films de l'édition 2022 (à destination des enfants dès 6 ans).

Avant la projection, nous offrons aux petits et aux grands un petit-déjeuner aux saveurs de Noël : du cacao et du cougnou! Réservation indispensable en ligne sur

www.le38.be, rubrique agenda.

Informations :

Projection de courts-métrages et petit-déjeuner le 11 décembre 2022

De 10h à 11h30 au 38, Carrefour culturel.

3€ pour la projection et le petit-déjeuner.



LE 38 CARREFOUR CULTUREL

LE PROJET "HABITER" S'ENVOLE VERS VIEUX-GENAPPE

Après les villages de Baisy-Thy, Ways, Genappe, Bousval, Glabais et Houtain-le-Val, le projet HABITER ira à la rencontre des habitants de Vieux-Genappe, avec une question qui sera au cœur des discussions : « Comment habites-tu à Vieux-Genappe ? »

Quel regard les habitants de Vieux-Genappe portent-ils sur leur village ? Sur ses évolutions ? Est-ce la même chose d'habiter sur la place de Vieux-Genappe ou à Bruyère-Madame ? Comment investir la vie de village à 20 ans, à 50 ans, à 75 ans ? Ces réflexions seront à la base

d'une dynamique portée par les habitants, au sein du village, et accompagnée par le 38.

Si le projet vous intéresse, nous vous convions à une première rencontre au cours de laquelle nous esquisserons, ensemble, les contours des rencontres à venir. Elle se tiendra à la salle communale de Vieux-Genappe, le jeudi 24 novembre à 19h (chaussée de Nivelles 99).

Afin d'organiser au mieux la rencontre, nous vous demandons de confirmer votre présence à yves@le38.be ou au 067/77 16 27.

ASSOCIATION - PACAGE

25 + 1 ANS D'ÉDUCATION PERMANENTE

Présence et Action Culturelles à Genappe a franchi le cap de ses 25 ans d'activités, durant la covid. Avec le Mouvement Ouvrier au début du 20ème siècle, PAC reste, depuis 1969, le plus grand mouvement d'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles. PAC a choisi d'« Agir par la Culture » pour développer, chez les citoyennes et les citoyens, une analyse critique de la société contemporaine.

Depuis 2006, PACAGE asbl, sans renier ses racines socialistes, s'est résolument développée comme association citoyenne et pluraliste et organise chaque année une activité tous les deux mois : conférence, ciné-club,

découverte d'un lieu, actualité communale... Pour mémoire, en août 2022, une balade a emmené les participant.e.s sur les lieux du passé économique et social du centre de Genappe.

Participez à l'Assemblée ouverte du dimanche 20 novembre à 11h30 au Monty, l'occasion de fêter dignement cet anniversaire !

Rejoignez-nous sur Facebook ou contactez-nous au 0472/07.07.17





TOM-TOIT
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE

ASSOCIATION - LE MONTY

NOVEMBRE AU MONTY



Monty t'atelier : le marché des créateurs locaux

Le 19 novembre de 10h à 17h
Troisième édition du marché des artisans et démonstration de savoir-faire.

Ils seront une petite vingtaine d'artisans locaux, à manier les éléments entre les murs du MONTY : métal, terre, textiles, papiers, bois et matériaux de récup... Vous pourrez avec eux participer à différents ateliers de création, flâner au gré de leurs réalisations, acheter des pièces originales...

Petite restauration sur place & bar aux bières locales.

American legends stories

Le 25 novembre à 20h30
Un repas est proposé à partir de 19h

Soirée conte proposée par : La maison du conte & de la littérature

Avec Fred Duvaud au crachoir et Julien Rambaud à la guitare et au chant, prenez-vous pour un bandit texan, un Robin des Bois afro-américain, un juge barman ou un pirate des fleuves.

Galopez du Texas au Dakota du sud, de l'Ohio à la Caroline du Nord, essayez-vous la bouche avec un cactus comme Pecos Bill, damez le pion au Shérif et à ses hommes comme RailRoad Bill, appliquez une justice à la fois partielle et désaltérante comme Roy Bean, partez à l'assaut des fleuves Missouri et Mississippi avec Mike Fink. Enfin, devenez une telle légende vivante que même votre cheval aura sa bio.

Johanna Matlet, gravures & lithographies

Jusqu'au 2 décembre
Passerelle entre ce monde et le sien, Les œuvres de Jo proposent un moment d'exploration dans un monde parallèle à celui que l'on croit tous connaître...

Un mois, un artiste. Chevronné ou débutant, c'est au gré des rencontres générées par ce lieu foisonnant que les créateurs se voient mettre à disposition les murs du MONTY pendant un mois.

Tiers-Lieux en ruralité, espaces citoyens partagés

Journée de rencontres – débats
Le 29 novembre à partir de 9h.
Un tiers-lieu, c'est quoi ? À quels enjeux peuvent-ils répondre aujourd'hui dans les petites villes et les campagnes ? Comment, pourquoi et à partir d'où les créer ou en accompagner l'émergence ?

Dans un contexte tendu par les crises sanitaire, économique, politique, climatique, les territoires ruraux font face à des défis de plus en plus pressants de résilience économique, d'accessibilité, de cohésion sociale et de solidarité. Un peu partout sur le territoire wallon, habitants et associations s'emparent de ces questions et agissent à leur échelle. De nouveaux espaces citoyens émergent de ces racines locales. Ils rassemblent des énergies diverses, décroissent, tissent et expérimentent d'autre façon de faire ensemble...

Le MONTY, tiers-lieu citoyen, culturel et artistique et ses partenaires vous invitent à une journée de réflexion et de mise en action autour du développement de ces espaces citoyens hybrides, acteurs de la transition sociétale.

Informations :

www.lemonty.be



Appel à bénévoles « Maboule festival »

18 novembre à 18h30 : Réunion d'information avec auberge espagnole

La 8ème édition du Festival déjanté de Marionnettes et arts associés approche à grands pas.

Pour cette nouvelle édition, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider à organiser ces 3 jours de festivités. Cette année le Festi-

val commencera le vendredi 16 décembre pour se clôturer le dimanche 18 décembre. A vos agendas !

Bar / hébergement artistes / accueil du public / billetterie / montage/démontage / décoration / cuisine /... Les postes sont diversifiés et il est certain que vous trouverez votre place dans cette organisation joyeuse.

Pour rejoindre notre équipe de

bénévoles, contactez le TOF Théâtre par courriel au pierre@lemonty.be ou participez à la réunion « bénévoles » qui se tiendra le 18 novembre à 18h30 au MONTY.

On vous propose d'assister à un PUPPET CRASH TEST pour clôturer cette réunion !

Si vous connaissez, autour de vous, des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à faire passer l'information !



ASSOCIATION - PACAGE

LE RETOUR DES PETITS DÉJEUNER OXFAM

Retrouvons le plaisir de nous rassembler pour partager en toute convivialité de savoureux produits équitables, bios, locaux... en solidarité avec les producteurs/rices et artisan.e.s de Genappe et d'ailleurs !

Participer au petit déjeuner Oxfam, c'est soutenir les actions et projets d'Oxfam-Magasins du monde, qui milite pour plus de justice économique, sociale et

climatique. Un soutien indispensable dans un monde sans cesse et de plus en plus frappé par les inégalités et crises écologiques successives, principalement subies par les populations les plus précarisées.

Cette année, une partie des bénéfices sera destinée à Selyn, une association sri lankaise qui lutte contre la précarité menstruelle des femmes vivant dans

les zones rurales défavorisées.

Informations :

Le 20 novembre de 8h30 à 11h, l'équipe de PACAGE vous attend au Monty, rue de Charleroi 58, 1470 à Genappe
PAF : 8€/adulte et 5€/enfant.

Inscription vivement recommandée via le formulaire : <https://forms.gle/Lv6wbn3EyhFZEtrH8> ou par mail info.pacage@gmail.com ou 0472/07.07.17



ASSOCIATION - MUSIQUE À GLABAIS

CONCERT BEETHOVEN PAR L'ENSEMBLE WOLF

C'est déjà la fin de l'année, et le moment de présenter le prochain concert de Musique à Glabais qui aura lieu le dimanche 27 novembre à 17 h, à l'église St Pierre.

Après deux années bousculées par la pandémie, 2022 nous a permis de reprendre le rythme habituel de 4 concerts par an. Nous avons essayé d'être le plus éclectique possible, avec en avril l'ensemble O-Celli, (8 violoncelles virtuoses), annonçant la magnifique prestation de 2 demi-finalistes du Concours Reine Elisabeth session violoncelle en mai.

La virtuosité du Trio Astor Klezmer nous a baigné dans la musique traditionnelle de l'Europe de l'Est en ce début d'automne, et on peut mentionner aussi la participation active de Musique à Glabais dans le Festival d'accordéon très apprécié cet été.

L'éclectisme sera aussi de mise pour le programme 2023, avec un concert Elsa de la Cerda et Pierre Solo en mars, puis La Cetra d'Ofeo pour un retour au baroque autour de Purcell en mai.

Du Classique, en attendant, pour ce concert de novembre.

Ludwig van Beethoven a 30 ans lors qu'il compose, à Vienne son Septuor pour Cordes et Vents op 20. En 1800, installé dans la ville depuis quelques années déjà, il y est un musicien reconnu par tous. Tout d'abord admiré pour ses talents de pianiste virtuose et d'incroyable improvisateur, le public le consi-

dère maintenant digne des plus grands compositeurs ayant résidé dans la capitale autrichienne tels Mozart (1756-1791) ou Haydn (1732-1809). Apprécié des princes dont il est le protégé, et ce malgré son caractère impétueux, sa situation est confortable.

Mais cette période est aussi marquée par des épreuves, physiques et émotionnelles : premiers symptômes de sa surdité, peines de cœur, départ d'un grand ami... Beethoven, homme particulièrement sensible, semble se montrer de moins en moins sociable. Cet isolement est propice à la création. Entre 1799 et 1800, il achève – entre autres – ses Six quatuors à cordes op. 18, sa Symphonie n° 1 et le Septuor pour cordes et vents op. 20. Malgré le succès immédiat, le compositeur n'est pas content : il estime qu'« Il y a là-dedans beaucoup d'imagination mais peu d'art ».

C'est pourtant une des plus belles œuvres du genre, qui certes, fait penser à Mozart et à Haydn, mais est pleine d'idées originales que l'on retrouvera plus tard dans plusieurs de ses compositions.

L'Ensemble Wolf nous interprètera ce superbe septuor. Violon, alto, violoncelle, contrebasse, plus clarinette, cor et basson pour les vents. On ne peut trouver association plus harmonieuse et équilibrée.

WOLF est un collectif belge d'instrumentistes spécialisés dans l'interprétation de la mu-

sique classique sur instruments d'époque. Les musiciens jouent sur des instruments originaux ou de fidèles copies et s'emploient à entretenir leurs caractéristiques historiques. Les spécificités des instruments anciens guident l'ensemble dans l'approche esthétique d'un répertoire principalement constitué de grandes œuvres des 18ème et 19ème siècles.

Jean-Philippe Poncin, clarinette - Bart Cypers, cor - Jean-François Carlier, basson - Caroline Bayet, violon - Wendy Ruymen, alto - Ronan Kernoa, violoncelle - Géry Cambier, contrebasse. Ces musiciens réalisent aussi, à l'instar de ce qui était courant à l'époque de Beethoven, des transcriptions d'œuvres symphoniques : c'est ainsi qu'ils nous donneront l'un ou l'autre mouvement de symphonie arrangé pour leurs instruments.

Informations :

Le 27 novembre 2022 à 17 h - Eglise St Pierre à Glabais
Prix des places : 20 € (18 € en prévente, moitié prix pour moins de 18 ans)
Réservation : par mail : hubert.frissaer@gmail.com par tél. : 0475/639601, 067/771051, 0477381433 ou paiement au compte de Musique à Glabais : BE19 0682 4291 5612
Cartes en vente au Centre Culturel de Genappe.
Autres points de vente : Cabosse d'Or à Ways, Boucherie Ferme Simon à Glabais, Maison du Tourisme à Waterloo.



ASSOCIATION - CERCLE D'HISTOIRE

LE CERCLE D'HISTOIRE VOUS ACCUEILLE

Exposition de jouets et présentation de la rénovation de la maquette du château de Genappe.

La Maison de l'Histoire et du Patrimoine vous ouvrira les portes le samedi 3 décembre 2022 afin que vous puissiez découvrir la maquette du château de Genappe rénovée par les soins d'Etienne Duyckaerts, historien de l'art et Gaston Nicaise collectionneur et créateur de petits soldats principalement de l'époque napoléonienne mais aussi d'autres époques.

Après bien des péripéties, la maquette réalisée en 1988 par les élèves de la section menuiserie de l'Ecole moyenne de l'Etat de Vieux-Genappe pour la première édition des « Journées LouisXI » a trouvé une place digne dans nos locaux.

Des figurines sorties des collections de Gaston Nicaise seront exposées ainsi que quelques pièces intéressantes provenant des fouilles sur le site du château place de la Station en 2008. Comme ce sera la période de St Nicolas, des jouets anciens sortis de nos réserves tels que

voiture ancienne, poupées de diverses époques, jeux et livres seront présentés et les enfants pourront en manipuler certains de l'époque de leurs arrière-grands-parents et grands-parents. Bien entendu, si des jouets anciens prennent la poussière dans les caves et greniers, le Cercle est amateur, soit sous forme de prêt soit de don. Nous recherchons des objets de la période entre 1900 (ou avant) et 1950.

Un déstockage de certaines des publications du Cercle aura également lieu. Pensez-y, les fêtes seront proches !

Lors de votre visite, un vin chaud ou un café vous seront offerts (un jus pour les enfants)

Informations :

Le 3 décembre 2022 de 10h à 17h30
Maison de l'Histoire et du Patrimoine
Avenue Eugène Philippe 1A - 1473 Glabais
Contact par mail : annedg13@gmail.com
Anne Davin, présidente du CHAPG.



optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs


Rue de Ways, 3
1470 Genappe


www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be


067/77.29.33



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**



LES NETTOYEURS

N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



ENVIRONNEMENT

LA CAMPAGNE « ACTION RADON 2022 » A COMMENCÉ

Depuis plusieurs années maintenant, de nombreuses mesures ont été effectuées par le service du SAMI (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs) dans des logements en Brabant wallon. Ce travail important a permis de mieux lutter contre le radon.

Cette démarche, qui permet de savoir si l'on est exposé au radon, est essentielle. En effet, le radon est un gaz naturel, inodore, incolore, insipide et radioactif (désintégration de l'uranium). L'inhalation de ce gaz est dangereuse pour la santé. Elle augmente le risque de développer un cancer du poumon. C'est la 2ème cause de cancer du poumon et cause \pm 7% des cancers pulmonaires (480 cas/an en Belgique).

Nous pouvons trouver le radon dans le sous-sol, dans les matériaux de construction, dans l'eau ou le gaz. La concentration de radon aurait triplé dans les habitations en trente ans. Le taux de radon dépend de la géologie : Les roches dures (schiste, granite) contiennent plus d'uranium quant aux roches sédimentées, elles en ont moins. Le taux de radon dépend également de la qualité du sol : les sols perméables (ex : sable) laissent passer le radon tandis que les sols imperméables (ex : argile) pas.

Dans les habitations, le radon peut se faufiler par plusieurs endroits : des fissures dans les dalles, des lézardes dans les murs, des passages de tuyaux, gaines, etc. des planchers en bois...Le taux de radon peut être assez variable et indétectable sans appareil spécifique. C'est la raison pour laquelle il est préconisé de faire la mesure sur 3 mois et de préférence pendant la période hivernale.

Selon la Directive européenne, le niveau d'action est de 300Bq/m³. Genappe fait partie des com-

munes de niveau 2, c'est-à-dire dont 5% des logements sur le territoire dépassent le niveau de référence. Il est donc important d'agir et de mesurer le taux de radon dans votre habitation. Comment ?

Commander un détecteur de radon sur le site : www.action-radon.be avant le 31 décembre 2022. Le coût d'un détecteur est de 15 euros (comportant l'analyse et l'aide éventuelle à la remédiation). Il vous sera envoyé par courrier postal et devra être placé, durant 3 mois (période hivernale), dans une pièce de vie du rez-de-chaussée (à hauteur de respiration). Après 3 mois, il doit être renvoyé avec le questionnaire complété dans l'enveloppe préaffranchie.

Ne tarder pas à vous inscrire dès à présent pour réaliser le test chez vous ?

Par ailleurs, sachez que le réflexe n°1 en la matière est de ventiler. En effet, le manque de ventilation, particulièrement pendant la période froide de l'année, contribue à augmenter significativement la concentration de radon.

Notez également que la commune de Genappe met à votre disposition, gratuitement, moyennant une caution de 50€, un détecteur de radon. Pour toutes informations complémentaires, contactez Mme C. Borremans au 067/794.273 ou par mail à l'adresse suivante caroline.borremans@genappe.be

Ce test, de plus courte durée, est révélateur d'une tendance en matière de présence du radon dans le logement mais sans doute de façon moins affinée qu'avec le détecteur placé dans le cadre de l'action radon qui, lui, reste sur place pendant 3 mois.



1



2



3

ENVIRONNEMENT

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE « LA RÉSERVE »

Dans le cadre de la semaine de l'environnement 2022, le service environnement de la Ville de Genappe, en collaboration avec Environnement-Dyle, a lancé un concours photographique sur le thème de la Réserve naturelle domaniale des anciens décan-teurs de la sucrerie de Genappe.

Cet été, 2 ateliers de photographie encadrés par des membres de l'équipe d'Environnement-Dyle ont été organisés au sein de la Réserve. Neuf photographes amateurs ont capturé un moment de cette nature au travers de leurs objectifs et nous ont transmis leurs clichés.

Les photographies ont été agrandies, mises sous cadre et exposées dans le hall de l'Hôtel de Ville du 16 au 30 septembre 2022. Période pendant laquelle une sélection de clichés a été soumise à un vote papier ou électronique dont voici les résultats.

Le concours a regroupé 240 votes qui ont désigné les 3 gagnants repartant chacun avec un bon d'achat respectivement de 50€, 35€ et 25€ chez un imprimeur de Loupoigne spécialisé en impression décorative. On trouve sur la 1ère place du podium, Monsieur R. Roth avec

sa photo intitulée « Sans détour nid des tours », la 2ème marche du podium est occupée par Monsieur Patrick Mac Kay avec sa photo intitulée « Chacune aura son tour » et la médaille de bronze est octroyée à Madame E. Veithen-Fort avec sa photo intitulée « La sauterelle tatouée à la mode Maori »

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des participants, leurs professeurs Dimitri Crickillon et Quentin Van Belle, ainsi que toutes les personnes qui admirent et protègent notre petite faune au quotidien.



ENVIRONNEMENT

DES PLANTS ET UNE CONFÉRENCE

Tous les ans, la Ville vous offre des plants à l'occasion de la Semaine de l'Arbre. Vous retrouverez des essences pour constituer une haie vive mais également des petits fruitiers (voir liste dans le bulletin d'octobre).

Nous vous donnons rendez-vous, sans inscription, le samedi 26 novembre 2022 entre 10h et 12h sur le site de l'Espace 2000 pour venir chercher ces petites merveilles.

Vous y rencontrerez notre équipe « Environnement et Espaces verts » et le Conseil communal des enfants qui se feront un plaisir de vous accueillir.

Un stand Natagora sera sur place pour présenter leurs actions et expliquer leur mission autour du même thème.

Conférence
Cette année nous organisons

une activité dédiée à la taille et l'entretien des arbres et arbuste présentée par Laurent Dabompz qui se déroulera de 10h à 11h le même.

Inscription obligatoire : environnement@genappe.be.

Informations :
Service environnement : 067/79.42.29 ou environnement@genappe.be.

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél.: 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A



PCS

HANDICONTACT: PLAN INDIVIDUEL DE TRANSITION (PIT)



Le Plan Individuel de Transition (PIT) est une démarche obligatoire qui a pour objectif d'accompagner et d'aider l'élève à réaliser son projet personnel d'insertion dans le monde des adultes et ce, dès son entrée dans l'enseignement secondaire spécialisé. Le PIT doit s'intégrer harmonieusement dans le Plan Individuel d'Apprentissage (PIA).

Trop de jeunes qui quittent l'enseignement spécialisé vers l'âge de 21 ans se trouvent livrés à eux-mêmes en attendant d'entrer dans la vie active. L'entourage se sent subitement déstabilisé par ce jeune qui reste à la maison. Parfois des comportements inadaptés s'installent et il adopte un rythme de vie qu'il a ensuite bien du mal à quitter. Une perte d'autonomie est parfois constatée. Il convient donc d'envisager objectivement cette "sortie" et de la préparer dans les meilleures

conditions possibles en tenant compte des capacités et du degré d'autonomie de l'élève.

Le Plan Individuel de Transition est un document qui renseigne sur le passé et le présent de l'élève, mais aussi sur l'avenir qu'il souhaite avoir. Cet outil contient des informations sur le contexte de vie du jeune : situation familiale, historique médical, loisirs, valeurs et bagages culturels, ainsi que scolarité et formation professionnelle.

Il doit contribuer à atteindre les objectifs suivants : augmenter les chances du jeune de trouver un emploi rémunéré et faire coïncider les intérêts, les souhaits, les motivations, les capacités, les compétences, la personnalité et les aptitudes du jeune avec les exigences du métier, du poste, de l'environnement professionnel et de l'entreprise. Il vise aussi à renforcer l'autonomie du jeune, sa motivation, sa conscience de lui-même et sa confiance en lui. Il est l'outil qui doit créer les conditions pour qu'aussi bien le

jeune que l'employeur soient satisfaits. Ce plan de transition est intimement lié au parcours de formation. Il doit permettre de réduire le fossé entre le monde de l'école et celui de l'emploi, en fournissant un cadre susceptible de faciliter l'entrée dans la vie professionnelle.

Informations :

Si vous souhaitez en savoir plus ou analyser vos besoins et obtenir une réponse adaptée et efficace, nous vous invitons à contacter le bureau régional de l'AVIQ pour les citoyens de Genappe : 1, Espace Coeur de Ville, 1340 - OTTIGNIES
Tél : 010/43.51.60
E-Mail : br.ottignies@aviq.be
Vous pouvez également contacter votre agent Handicontact à la Ville de Genappe, Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou via mail à l'adresse suivante : justine.servais@genappe.be.



PCS

NOUVEAU : INSCRIS-TOI AU TUTORAT DE GROUPE CQFD !

Des problèmes en maths ? Un couac en français ? Des ratés en sciences ? Pas de panique : le tutorat de groupe CQFD t'emmène vers la réussite scolaire !

car les échanges favorisent la connaissance et les belles rencontres et t'aident à surmonter tes difficultés scolaires !

Chaque samedi matin, de 10h à 12h au local de l'AMO Tempo à l'Espace 2000, des tuteurs et tutrices seront présents pour t'accompagner dans les matières de ton choix, à partir du 13 novembre et jusqu'en mai (20 séances au total).

Le tarif des séances de tutorat de groupe est de 5€ par heure de cours prestée, à payer à la personne responsable. Intéressé-e pour votre enfant ? Inscrivez-le ici : cqfdgenappe@amotempo.be ou 067 21 94 55.

CQFD est une initiative de La Chaloupe AMO et de l'AMO Tempo, en partenariat avec la Ville de Genappe, l'UCLouvain et la Province du Brabant wallon. Nous bénéficions du soutien financier du Fonds Social Européen.

Avec le soutien de cqfd-bw.be



Coup de pousse à Genappe
ASBL DE SOLIDARITÉ

PCS

« COUP DE POUSSE À GENAPPE » A BESOIN D'AIDE POUR LA COORDINATION DE SES ACTIVITÉS

« Coup de pousse à Genappe », c'est environ 30 accompagnements par semaine vers des lieux de soins par des bénévoles de Genappe pour d'autres habitants de la commune. Ces nombreux déplacements ne peuvent s'effectuer que grâce à une coordination rigoureuse et efficace.

En plus d'une recherche permanente de nouveaux bénévoles, l'asbl recherche également du renfort pour effectuer la permanence téléphonique de chez soi

et organiser les accompagnements effectués par les bénévoles.

L'activité demande de la disponibilité pendant les matinées en semaine et en alternance une quinzaine sur deux.

Les qualités indispensables pour occuper cette fonction sont : l'engagement dans la durée, le sens de l'écoute, l'empathie et le sens de l'organisation. L'activité a lieu à domicile, uniquement le matin, du lundi au vendredi. Idéalement deux ou trois per-

sonnes se partagent cette fonction.

Il s'agit de bénévolat défrayé limité aux prescrits légaux. Le GSM de Coup de Pousse est mis à disposition des personnes assurant la coordination.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler Marianne Janssens, présidente de l'asbl au 0476/77.95.58
« Coup de Pousse à Genappe » asbl de solidarité
www.cdpagenappe.be
0474/08.17.44



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE, INTÉRESSÉ? CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION PAR MAIL: JOURNAL@GENAPPE.BE



ACHETER OU VENDRE ?

CEDIMMO@ERA.BE 067 70 07 79 ERA.BE/CEDIMMO



Gratuit

Mardi 22 Novembre 13h

Formation VigiMAP
Système d'avertissement
pomme de terre
avec le CARAH

EPN de Villers la Ville à Sart-Dames-Avelines
Inscription obligatoire formation@paysdes4bras.be

Logo of the GAL and other partners.

UNE FORMATION AUX MÉTIERS DU TERROIR

Le GAL, Pays des 4 Bras propose, en collaboration avec le CARAH, une demi-journée de formation à destination des producteurs de pommes de terre. Cette formation fait suite à la Ferme en Fête qui s'est organisée en juin dernier chez Chassart potatoes où était présenté le système VigiMAP développé par le CARAH.

Nous proposons à tous les producteurs de pommes de terre du territoire (et environs) de venir découvrir cet outil, si ce n'est déjà fait. Meilleure connaissance des facteurs déclenchant le mildiou et aide à la décision pour une meilleure utilisation des produits phytos.

Il s'agit d'une formation pratique sur l'utilisation de VigiMAP, directement sur ordinateur. Au programme : 20 minutes de rappels théoriques, et ensuite une

mise en pratique pas à pas où chaque participant s'exerce sur une session pour comprendre comment fonctionne VigiMAP. La formation est assurée par Benjamin Couvreur du CARAH.

Les participants qui le souhaitent peuvent apporter leur ordinateur portable, sinon des ordinateurs sont disponibles dans la salle de formation.

Informations :

La formation se déroulera le 22 novembre 2022 de 13h à 17h à l'Espace Public Numérique (EPN) de Villers La Ville, Rue Gustave Linet 44, 1495 Sart-Dames-Avelines.

Inscription obligatoire en complétant le formulaire en ligne : <https://paysdes4bras.be/formation-avertissement-pdt/>
Page Facebook <https://fb.me/e/7i1QcjtFC>

MASTERPLAN TRAVEL

Votre agence de voyage à Genappe

www.masterplantravel.be | Tél. 067 854 789

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways



PCS

ANIMATIONS, ELECTIONS... IL S'EN PASSE DES CHOSES DANS NOS ÉCOLES !

Animations, Elections...il s'en passe des choses dans nos écoles !

Peut-être avez-vous entendu certains slogans au détour d'un couloir, ou encore quelques affiches colorées placardées entre deux classes ? Ce mois d'octobre a en effet été animé au sein de nos écoles !

En effet, les animations et les élections du Conseil des Enfants ont eu lieu dans les

classes de 5ème et 6ème primaires des implantations scolaires sur l'entité.

Au programme : une animation expliquant aux élèves ce qu'est une commune, son organisation, le système électoral, les objectifs du Conseil des Enfants...et surtout, pourquoi il est important qu'un représentant de chaque école puisse se faire entendre auprès des autorités, en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens et camarades de classe.

Les élèves qui souhaitent se présenter aux élections ont eu l'opportunité de mener une campagne électorale au sein de leur école, de réaliser leurs affiches, de discuter autour de leurs idées avec leurs camarades... et, à la suite de cela, un vote « comme pour les grands » a eu lieu.

Nous accueillerons donc, en novembre, de nouveaux élus au sein de notre Conseil ! Une nouvelle année, marquée par de nouveaux projets !



SENIORS

GRAND GOÛTER DES AÎNÉS

Le mercredi 21 décembre de 15h à 18h, la Commission Seniors à le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Goûter de Noël avec animation musicale en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions via le bulletin

ci-dessous sont à adresser à l'Administration Communale, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville pour le 2 décembre au plus tard. Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le

bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Renseignement :

M. Opalvens ou S. Hendrickx au 067/79.42.00 du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h à 16h ainsi que le jeudi de 16h à 19h.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. :/.....

Nbre de personne :

Assistera(ont) au goûter de Noël du 21 décembre à l'Espace 2000

Se rendra(ont) par leurs propres moyens

Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile

Noircissez la case correspondante – Merci de remplir le bulletin de façon complète
Talon à remettre avant le 2 décembre



GENAPPE PERD LA BOULE

8^{ÈME} ÉDITION DE GENAPPE PERD LA BOULE

Les 16,17,18 décembre rendez-vous au centre de Genappe pour sa nouvelle édition. Vous y retrouverez tout ce qui en fait son succès : un marché de Noël, le projet Vitr'In et le festival MAboule !

Le marché de Noël,

Ouvert le vendredi de 18h à 24h, le samedi de 11h à 22h et le dimanche de 11h à 20h qui comptera 26 chalets et quelques ambulants. Ceux-ci, habillant tout le tour de l'église et la Grand Place, rendront la féerie omniprésente dans le centre ce dernier week-end avant les fêtes. Une répartition savante et millimétrée permettra à tous les visiteurs d'y trouver leur compte parmi l'artisanat original, les produits locaux, un petit ravitaillement sur le pouce, du grimage pour les enfants, et autres. L'occasion rêvée de trouver ses derniers cadeaux !

Le Père-Noël sera présent tout le week-end et, comme d'habitude, il fera son apparition avec son superbe traineau illuminé le dimanche en fin de journée. Préparez votre appareil photo !



Le projet Vitr'In :

Cette année encore, les artistes du projet Vitr'In, ainsi que d'autres artistes de Genappe dont les ateliers sont implantés au cœur de la ville, ouvriront leurs portes le temps d'un week-end. Expositions, initiations aux techniques artistiques, chips et vin chaud... venez flâner en découvrant leurs dernières créations !

Genappe perd la Boule est organisé par la Ville de Genappe et coordonné par l'Échevinat de la Culture en collaboration avec le Tof Théâtre, le Comité des Fêtes et le Centre Culturel de Genappe.

MAboule est un des rares festivals dédiés à l'art de la marionnette contemporaine en Belgique. Il est coorganisé

C'est un véritable parcours d'artistes qui se tiendra dans les rues de Charleroi et des Marchats. Après un spectacle ou un tour au marché de Noël, n'hésitez pas à pousser les portes de ces lieux dédiés à la création... Cachés au détour d'une rue ou à l'ombre d'un trottoir, ils vous dévoileront des univers artistiques colorés et singuliers de talents genappiens.

Les ateliers seront ouverts le vendredi 16 décembre de 19h à 21h, samedi 17 et dimanche 18 décembre de 14h à 16h. Accès libre !



Le festival MAboule :

Et le voilà qui revient, ce festival MAboule qui, aux portes de l'hiver, vient échauffer les têtes et les cœurs ! Vous êtes nombreux, plus de 3500 à l'attendre chaque année, habitants de Genappe et d'ailleurs, curieux de découvrir cette vitrine ouverte sur le monde et de participer à cet événement convivial. Pour cette 8^{ème} édition, nous vous proposons un festival plus déjanté, populaire et joyeux que jamais. Un rendez-vous lors duquel la marionnette contemporaine, le théâtre d'objets, la musique, les manèges et autres

agitations foraines feront le bonheur de tous ! Au MONTY, dans les salles et les rues de Genappe, il y en aura pour tous les âges (de 6 mois à 106 ans), pour toutes les langues (même celle des signes), pour tous les imaginaires ! Pensez donc, 16 spectacles et près de 60 représentations à l'abri, en plein air ou sous chapiteau : projets coups de cœur glanés au fil des tournées de la compagnie, spectacles tout juste sortis de l'œuf, artistes émergents accueillis par le TOF Théâtre en compagnonnage, spectacles cultes par des artistes emblématiques du secteur, tout cela pour rendre compte du dynamisme et de la fantastique diversité de la création des Arts de la Marionnette et des Arts associés.

Venus de Belgique, de France, d'Espagne, tous ces artistes sont venus vous rejoindre à Genappe, grâce au soutien complice de la Ville de Genappe et de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Le programme complet sera disponible dans le journal de décembre.

Le programme des spectacles du festival MAboule est disponible sur le site dédié : <https://maboule.be/>

Les renseignements concernant le marché de Noël sont à prendre auprès du Comité des Fêtes de la Ville de Genappe : <https://www.fetesagenappe.be/>

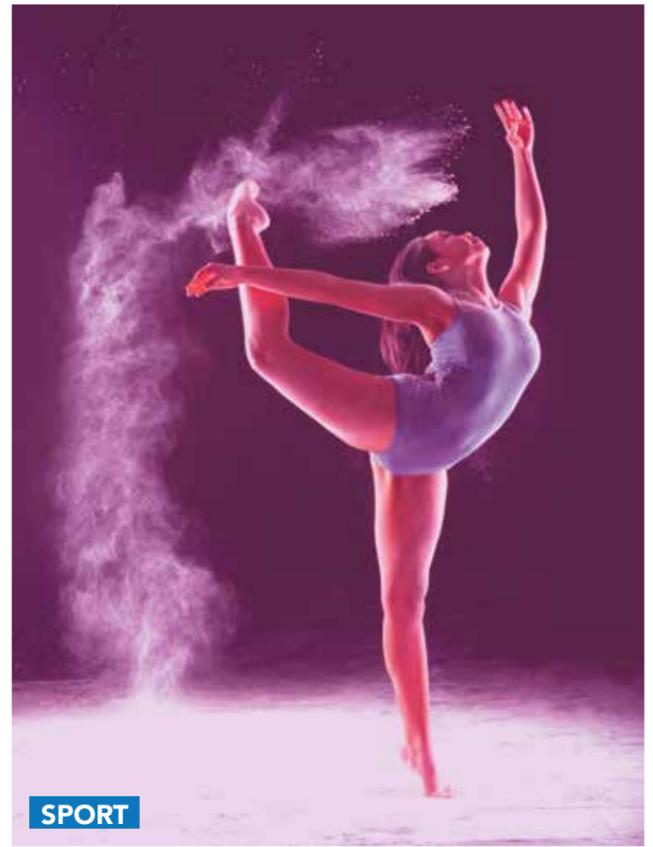
Le programme des spectacles du festival MAboule est disponible sur le site dédié : <https://maboule.be/>

Le programme des spectacles du festival MAboule est disponible sur le site dédié : <https://maboule.be/>

Le programme des spectacles du festival MAboule est disponible sur le site dédié : <https://maboule.be/>



du soutien financier de la Ville, du CPAS de Genappe, de la Province du Brabant wallon, du Centre culturel de Genappe, du Tof Théâtre et de la Fédération Wallonie-Bruxelles service du Théâtre est organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes de Genappe, l'AMO Tempo, Les Ateliers du Léz'Arts, l'APEC et le Syndicat d'Initiative.



SPORT

MÉRITES SPORTIFS 2022 - APPEL À CANDIDATURES

Les clubs et sportifs individuels sont invités à introduire, par écrit, leur candidature accompagnée d'une photo, adressée à : Ville de Genappe - Secrétariat Communal, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, pour le vendredi 25 novembre 2022 au plus tard.

Pour le Mérite Sportif Individuel :

Chaque groupement sportif ne peut présenter que deux candidatures de sportifs au maximum. Il n'est pas autorisé de candidatures groupées.

Pour le Mérite Sportif Collectif : Chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

Toute personne ou association, peut introduire une ou des candidature(s).

Les CV de candidature reprendront obligatoirement : les nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, un n° de téléphone ou GSM, une photo, discipline sportive et un résumé des performances accomplies pour l'année 2022.

Les sportifs qui, à titre individuel, évolueraient avec talent quelle que soit la discipline et dont nous ignorons l'identité sont invités à se faire connaître.

Informations :

Secrétariat communal Mme G. Gossiaux 067/79.42.41

Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

Terrassement et nivellement
Allées de garage et chemins d'accès
Terrasses et abords de piscine
Murets de soutènement et escaliers
Clôtures et palissades
Taille, élagage et abattage
Tonte, plantations et entretien



Quentin Vanbellighen

0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be

www.lesjardinsdequentin.be



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
[FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/villedegenappe)



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- CLAES Illan de Genappe
- COURT ANGENAULT Eliott de Baisy-Thy
- DELFOSSE Margaux de Loupoigne
- KELTERMANN VANDENBUSSCHE Saul de Genappe
- MENTAZ Simon de Bousval
- TROCH Alixe de Ways
- TUFEKDZIJOSKI Nila de Baisy-Thy
- VILLETTE BAIJOT Félicie de Baisy-Thy

MARIAGES

- M. Ferrara Raffaele et Mme Frémy Laure de Genappe
- M. Martins De Sene Anderson et Mme Vandecauter Isabelle de Loupoigne
- M. Tréfois Julien et Mme Guiot Julie de Loupoigne
- M. Wérion Michel et Mme Paulus Janis de Baisy-Thy
- M. Kauffmann Antoine et Mme MONTIGNIE Madeline de Glabais
- M. El Bakkali Mourad et Mme Derkaoui Fatima de Genappe

RÉCEPTION DES NOUVEAU-NÉS

Les samedis 2 juillet et 17 septembre derniers, les cérémonies des nouveau-nés ont eu lieu à l'Hôtels de Ville. 17 couples ont répondu présents le 2 juillet et 7 le 17 septembre. Ils ont reçu un

cadeau de naissance et une photographe était présente afin d'immortaliser ces moments conviviaux. Chaque couple a reçu sa photo de famille en souvenir de cette belle cérémonie.



ENERGIE

FIN DU GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE

La Ville de Genappe a lancé 3 groupements d'achat d'énergie, initiés en 2019, dans le cadre du Plan Climat dont l'objectif est de fournir de meilleurs prix, par le volume négocié et le nombre de participants. Les 2 premiers groupements d'achat ont permis de bénéficier de prix avantageux en tarif fixe.

Le groupement d'achat de 2021, le 3ème, a causé de nombreux soucis, à la suite de l'explosion des prix de l'énergie et à l'attitude de Mega ainsi que son service hotline déficient. Pour rappel, Mega a décidé d'augmenter le montant des acomptes mensuels de tous ses clients sans avertissement préalable.

Le service Energie de la Ville de Genappe a dû intervenir bon nombre de fois alors que Wikipower était pourtant tenu de régler les éventuels problèmes entre le citoyen et le fournisseur d'énergie qui avait été choisi suite à leur marché. Par ailleurs, la nouvelle réglementation sur le RGPD, interdit au fournisseur d'énergie ne transmet des informations sur les dossiers clients à qui que ce soit, et il est dès lors très difficile pour le service Energie d'aider le citoyen.

La 14 juillet 2022, le Collège communal a décidé de ne pas relancer de groupement d'achat, à cause de l'incertitude du marché. Wikipower informé de cette décision et il lui

a été imposé, au cas où il déciderait de lancer son propre marché, de notifier clairement que cette opération n'était pas une initiative communale. La Ville de Genappe n'est d'ailleurs plus reprise comme partenaire public sur le site de Wikipower.

La Ville de Genappe et son service Energie signalent d'une part, que la solution la plus adéquate est donc de comparer les prix en utilisant le simulateur de la CWAPE, et d'autre part, de s'adresser au CPAS en cas de difficulté de paiement, afin que ce dernier puisse envisager une aide appropriée et éventuellement un conseil dans le choix du contrat d'énergie.



JUILLET



SEPTEMBRE



BUDGET PARTICIPATIF 2023 : ACTIONS BAS CARBONE

La mise en œuvre d'Actions Bas Carbone ça vous parle ? Une idée pour votre village ? Un projet pour votre quartier ? Participez à l'appel à projets des budgets participatifs !

C'est la troisième année consécutive que la Ville lance un appel à projet dans le cadre du Budget Participatif et consacre un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt généraux émanant de citoyens. La Ville confiera une partie de ses finances aux citoyens, et ce sont eux qui décideront de comment dépenser cet argent public.

Notre objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à développer des projets participatifs visant à la mise en œuvre d'Actions Bas Carbone telles que : la préservation de la nature, la réduction des déchets, la réflexion sur nos modes de consommation, la mobilité décarbonée, douce ou partagée, la réduction de son empreinte carbone, ou toute étude de faisabilité visant à décarboner le territoire. Ce sera aussi l'occasion pour chaque citoyen de contribuer à atteindre les objectifs du plan climat communal. Chacun pourra également mieux comprendre le fonctionnement de l'Administration communale.

Les projets 2023 peuvent être transmis par toutes les associations, comités, entreprises de Genappe ainsi que tout groupement de minimum 5 citoyens domiciliés à Genappe, à des adresses différentes. Lorsqu'un groupement d'habitants, une association ou une entreprise dépose un projet, il ou elle doit désigner un responsable de plus de 18 ans qui sera le « porteur de projet » et sera l'interlocuteur unique de l'Administration communale.

Les projets doivent répondre à plusieurs critères. Ils doivent relever des compétences communales et rencontrer l'intérêt général. Ils seront visibles et accessibles à toutes et tous. Ils rencontreront l'intérêt général et

apporteront une plus-value au territoire communal. Ils devront toucher un grand nombre de citoyens. Ils viseront l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants de Genappe et avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux, ...). Ils devront être réalisables dans un délai de maximum un an.

Concrètement, les projets peuvent être soumis jusqu'au 31 janvier 2023, à l'aide d'un formulaire en ligne sur notre site ou utilisant le QR Code placé en fin d'article ou encore, sous format papier.

Les projets qui seront soutenus en 2023 seront désignés par un Comité de sélection dont la composition devra être ratifiée par le Conseil communal sera mis en place. Ses membres tiendront un rôle déterminant pour sélectionner les projets. Ce Comité sera composé de 6 représentants du conseil communal (3 pour le groupe politique représentant la majorité et 1 par groupe politique représentant la minorité), d'un représentant d'un partenaire extérieur chargé d'animer les débats, de 12 représentants des habitants et d'agents communaux (avec voix consultative pour ces derniers).

Il sera chargé de vérifier la recevabilité et la faisabilité des projets. Sur la base de cette analyse, une première sélection sera effectuée et les projets jugés recevables seront soumis au vote des citoyens pendant une durée de 15 jours. Ensuite, le comité de sélection poursuivra son travail. Chaque porteur de projet jugé recevable sera invité à présenter son idée devant le Comité qui déterminera un classement et proposera les montants à attribuer aux projets sélectionnés. Un montant maximum de 15.000€ sera accordé par projet. Les porteurs de projet pourront recevoir de l'aide des services communaux quant aux questions techniques et administratives qu'ils se poseraient. Vous désirez en savoir plus ? Vous trouverez le règlement complet du budget participatif et le formulaire d'inscription sur notre site Internet ou utilisant le QR Code placé en fin d'article

ou encore, sous format papier

Pour faire partie du Comité de sélection un appel est également lancé aux citoyens intéressés à participer à ce comité de sélection. Il faut répondre aux conditions suivantes : avoir plus de 18 ans, être domicilié(e) à Genappe, ne pas représenter un projet déposé et ne pas être membre du conseil communal ou du conseil de l'action sociale, ne pas avoir été membre du comité de sélection lors de l'appel à projet 2021.

Vous trouverez également le formulaire de candidature sur notre site Internet

Informations Pratiques :

Pour tout renseignement : Olivier Romain - 067/79 42 65 ou budgetparticipatif@genappe.be

Pour répondre à l'appel à projets Budgets participatifs 2023. Votre dossier de candidature est à déposer le 31 janvier 2023 au plus tard, en remplissant le formulaire en ligne ou en l'envoyant par mail à budgetparticipatif@genappe.be. Vous pouvez aussi l'envoyer par courrier à l'attention du Collège communal, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe ou encore le déposer à l'Hôtel de Ville

Pour participer au Comité de sélection

Le formulaire de candidature est à déposer le 10 décembre 2022 au plus tard, en remplissant le formulaire en ligne ou en l'envoyant par mail à budgetparticipatif@genappe.be. Vous pouvez aussi l'adresser par courrier à l'attention du Collège communal, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe ou le déposer à l'Hôtel de Ville - Espace 2000

Trouvez les formulaires en ligne via <https://www.genappe.be/bp2023abc> ou en utilisant le QR code



AGENDA

ARMISTICE

11 NOVEMBRE
À partir de 10h
Voir article page 2

CONCERT BEETHOVEN

27 NOVEMBRE
À 17h - Eglise St Pierre - Glabais
Voir article page 6

FESTIVAL « EN AVANT »

12 NOVEMBRE
De 9h à 13h
Matinée pour les tout petits (2,5 - 6ans)
Accessible uniquement sur réservation : www.le38.be
Voir article page 4

FESTIVAL « EN AVANT »

27 NOVEMBRE
De 14h à 18h
Après-midi pour les plus grands (Dès 7 ans)
Accès libre et sans réservation.
Voir article page 4

THÉÂTRE WALLON

11 NOVEMBRE
À 15h
12 NOVEMBRE
À 19h30
13 NOVEMBRE
À 15h
Salle communale de Loupoigne.
Réservation de 17h à 20h30
piretjeanclaude@gamial.com
0499/19.99.07

SLAM AU 38

1^{ER} DÉCEMBRE
De 17h à 19h
Atelier collectif de création Slam
Voir article page 4

CONCERT

1^{ER} DÉCEMBRE
À partir de 20h à la Sucrierie - Wavre.
La Badinerie, chœur mixte, au profit de Domus
Réservations et informations : www.lasucrieriewavre.be/agenda

FERMES EN FÊTE

13 NOVEMBRE
À Sart-Dames-Avelines
Info : www.paysdes4bras.be/fermes-en-fete

FÊTE DU ROI

15 NOVEMBRE
À 11h
Voir article page 2

THÉÂTRE

18-19 NOVEMBRE
À 19h30
20 NOVEMBRE
À 16h - Salle communale de Loupoigne
« Noces feras-tu ? »
Une comédie de Joël Contival, proposée par les « Amis du lundi »
Entrée : 10€ - 5€ (moins de 12ans)
Réservation : Evelyne Baisypont - Tél : 067/77.26.56

RÉSERVE NATURELLE

20 NOVEMBRE
De 9h à 12h
Gestion
Réservation obligatoire : marc-georges6@hotmail.com

PETITS DÉJEUNER

20 NOVEMBRE
De 8h30 à 11h,
Pacage propose un petit déjeuner Oxfam au Monty, rue de Charleroi, 58
Voir article page 5

RÉSERVE NATURELLE

26 NOVEMBRE
De 9h à 12h
Visite
Réservation obligatoire : Caroline.Borremans@genappe.be
067/79.42.73 ou
Environnement Dyle : Michèle.Fourny@environnement-dyle@gmail.com
0477/43.16.78

RÉSERVE NATURELLE

4 DÉCEMBRE
De 9h à 12h
Gestion
Réservation obligatoire : marc-georges6@hotmail.com

CROIX-ROUGE

7 DÉCEMBRE
De 17h à 19h30
Dons de sang, Ecole Communale, rue des Combattants, 49 Bousval

CROIX-ROUGE

14 DÉCEMBRE
De 16h à 19h
Salle Communale, chaussée de Nivelles, 99 Vieux-Genappe

GENAPPE PERD LA BOULE

DU 16 AU 18 DÉCEMBRE
Voir article page 10

RÉSERVE NATURELLE

17 DÉCEMBRE
De 9h à 12h
Gestion
Réservation obligatoire : marc-georges6@hotmail.com

GOÛTER DES AÎNÉES

21 DÉCEMBRE
De 15h à 18h
Sous réservation
Voir article page 9